



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE INFORMATIQUE DU PROJET

Crédit IDA 69290

AMI N° C-115-PIC3/2024

Date de lancement : 23 avril 2024

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. Le (La) Responsable informatique aura pour mission principale de garantir le bon fonctionnement et piloter le système d'information du projet, de gérer le parc informatique et de développer de nouvelles plateformes ou applications nécessaires pour la mise en œuvre des sous-projets. Il (elle) aura à mettre en place une politique de sécurité, de sauvegarde et d'archivage de données, à développer et installer des applicatifs permettant une bonne organisation du système d'information.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités à un entretien afin de détecter les mieux qualifiés.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Ingénieur en informatique
 - Minimum 10 ans d'expériences professionnelles
 - Minimum 2 ans d'expériences réussies dans un poste similaire
 - Expérience probante en tant qu'administrateur réseaux
 - Expérience probante en développement d'application
 - Expérience probante dans la mise en place ou administration d'un ERP
 - Maîtrise du Malagasy et Français
 - Méthodique et sérieuxSeront considérés comme atout :
 - Connaissance du logiciel TomPro
 - Maîtrise de l'anglais
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **07 mai 2024** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N° C-115-PIC3/2024 - RESPONSABLE INFORMATIQUE DU PROJET ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 23 avril 2024
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance